

# Aide-mémoire

Vous cherchez  
où disposer  
d'une matière?



DISPONIBLE SUR  
Google play  
Disponible sur  
App Store



Référez-vous au Guide GMR  
pour plus de détails.

## Compost



Matière organique : Aliments, résidus  
verts, papier et carton souillé

**Tout ce qui se mange**



Pour éviter les odeurs, mettre ces  
matières dans un sac papier ou faites  
une papillote en papier journal.

### Résidus verts

Feuilles mortes Branches Herbe coupée Plantes



### Autres

Essuis-tout et mouchoirs Papier et carton souillé Vaisselle compostable Litière



## Récupération

Contenants, emballages et imprimés.  
Fait de papier, carton, plastique, verre ou métal.  
Vider et rincer légèrement tous les contenants.

### Papier



### Carton



### Verre



### Métal



### Tetra Pak®



### Plastique souple



### Plastique rigide



Si ça s'étire, le mettre  
au bac bleu! Faites un  
sac de sacs.



## Déchets

Seulement si ce n'est pas  
réutilisable, recyclable,  
compostable ou valorisable.

### Plastiques non recyclables



### Emballages multi-matières

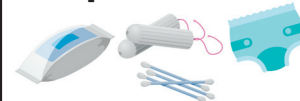


Tout ce qui est fait de plusieurs matières ne  
pouvant pas être séparées au centre de tri.

### Textiles non réutilisables



### Produits d'hygiène personnelle



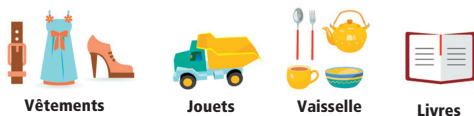
### Autres



## Réemploi



Tout doit être en bon état! Pour trouver un  
récupérateur, consultez notre Bottin Vert au  
[ritmrg.ca](http://ritmrg.ca)



Vêtements  
et textiles

Jouets

Vaisselle

Livres



## Écocentre

### Résidus verts



### Métaux



### Pneus



### Résidus domestiques dangereux (RDD)



### Résidus de construction, renovation, démolition (CRD)



### Encombrants



### Produits électroniques en fin de vie utile (Serparuriens)



### Matières recyclables Surplus occasionnels



# Consignes de collectes

- 1** Laisser deux pieds libre tout le tour du bac.  
(Même d'un autre bac, de la clôture ou d'une voiture.)
- 2** Inscrire votre numéro civique sur chacun des bacs  
(pour nous aider à les identifier correctement).
- 3** Sortir votre bac la veille de la journée de collecte. **Pourquoi? Parce que le camion peut passer dès 6 h.**
- 4** Ne laisser aucune matière dépasser ou par terre à côté du bac.
- 5** Dans le cas où deux collectes se font la même journée, placer le bac brun de manière à ce qu'il soit visible en premier par le chauffeur.
- 6** Orienter les roues du bac vers la maison.
- 7** En cas de bris, appeler-nous ou aller au [ritmrg.ca](http://ritmrg.ca) pour connaître la marche à suivre et ce, dès que vous constatez le problème.
- 8** Placer le bac à une distance maximale de 10 pieds de la ligne blanche, pas sur le trottoir ni dans la rue.
- 9** Sortir votre bac à déchets ou à recyclage seulement s'il est plein.



# Écocentre

## Pourquoi?

L'écocentre est un lieu indispensable pour détourner d'énormes quantités de matières de l'enfouissement, en les valorisant ou en les gérant de façon sécuritaire pour la santé et l'environnement. Par exemple :

- Peinture : permet de fabriquer de la nouvelle peinture qui émet 4 fois moins de gaz à effet de serre (GES) que les peintures traditionnelles
- Bois : permet de fabriquer des panneaux de construction sans abattre de nouveaux arbres
- Appareils réfrigérants domestiques (réfrigérateur, climatiseur, congélateur) : chaque appareil réfrigérant recyclé permet d'éviter 1 tonne de GES

## Bac oublié

Appelez-nous le jour suivant votre collecte prévue au calendrier, au 418 368-2104, poste 8507 et laissez votre bac au chemin.



## J'ai besoin d'un bac, où m'en procurer un ?

Vous pouvez vous procurer un bac (compost, récupération et déchets) en quincaillerie et appelez-nous pour nous communiquer le numéro de série.

La ville de Gaspé ne fournit aucun bac.

## L'hiver

Placez votre bac à une distance d'environ 10 pieds de la ligne blanche pour éviter que la déneigeuse ne l'endommage.

En cas de tempête hivernale, la collecte pourrait être reportée. Surveillez nos communications

## Retards de collecte

Abonnez-vous au système d'alertes municipales au [ville.gaspé.qc.ca](http://ville.gaspé.qc.ca)

ALERTES MUNICIPALES

